

Offre en formation des unités / services du CHVR

HES, Filière Sage-femme

SITE	Hôpital de Sion
SERVICE	Bloc obstétrical
RÉDACTEUR DE L'OFFRE	Praticien-ne Formateur-trice de l'unité
DATE	Août 2020
VERSION	02

1. Généralités

Service	Bloc obstétrical
Site / Étage	Hôpital de Sion – Etage B
ICS	Catherine Lietta
ICUS	Isabelle Mabeau
Numéro de téléphone de l'unité	027 603 42 00
Clinicien-ne	Corinne Jonval
Responsable de formation (RF)	Isabelle Donati isabelle.donati@hopitalvs.ch
Praticien-ne Formateur-trice (PF)	Alexandra Schild alexandra.schild@hopitalvs.ch Janique Hallez-Meshesha janique.hallez-meshesha@hopitalvs.ch

2. Caractéristiques organisationnelles de l'unité / service

Nombre de lits	5 salles d'accouchements dont 2 avec baignoire et 2 salles de consultation	
Profil de la population soignée	Femmes enceintes de plus de 24 semaines	
Horaires de travail étudiants	07h00 – 15h15	B1
	14h45 – 23h00	T3
	22h30 – 07h30	Nuit
Composition de l'équipe de l'unité (Skill et Grademix)		
<ul style="list-style-type: none"> • ICUS • Sages-femmes PF • Infirmière sage-femme clinicienne • Infirmières sages-femmes • Sages-femmes • Aides infirmières 		
Filières de formation potentiellement présentes au sein l'unité		
<ul style="list-style-type: none"> • Bachelor sage-femme HESAV (formation seconde) • Bachelor sage-femme HEdS-Ge (formation première) • Stages ambulancier 		
Modèle d'organisation des soins		
<ul style="list-style-type: none"> • Application progressive des principes du Modèle de Pratique Professionnelle (MPP) • Soins intégraux 		
Documents à consulter avant l'entrée en stage		
<ul style="list-style-type: none"> • Cours et documents dispensés à la HES-SO en obstétrique et néonatalogie • Site internet de l'Hôpital du Valais 		

3. Caractéristiques médico-soignant-es de l'unité / service

Les pathologies et /ou les interventions chirurgicales les plus fréquentes

- Accouchements par voie basse instrumentés ou non
- Césariennes
- Interruptions thérapeutiques de grossesse
- Consultations d'obstétrique d'urgence

Les interventions infirmières les plus fréquentes

Mères :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Anamnèse • Prise de constantes • Conseils, enseignement, accompagnement • Pose cardiotocogramme • Surveillance cardiotocogramme • Prise de sang • Pose de voie veineuse • Bains de dilatation • Méopa • Massages • Préparation et pose de perfusion • Pose de sonde vésicale | <ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la pose d'anesthésie péridurale • Toucher vaginaux • Accouchement voie basse • Assistance accouchement voie basse instrumenté • Délivrance • Assistance délivrance artificielle et révision utérine • Assistance suture périnée • Surveillances post partum et post opératoire • Soins d'hygiène de base • Encadrement allaitement maternel |
|---|---|

Enfants :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Prise de naissance en salle d'accouchement ou au bloc opératoire • Réanimation néonatale • Différents tests sanguins | <ul style="list-style-type: none"> • Mesure de la taille et du poids • Soins du cordon ombilical • Change-habillage |
|--|--|

4. Offre en formation selon les rôles définis dans le cursus du Bachelor en Sage-femme

Rôle de l'expert-e sage-femme

En tant qu'expertes, les sages-femmes conduisent les activités spécifiques à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur domaine de compétences. Dans ce cadre, elles énoncent des jugements cliniques et prennent des décisions.

- Prendre des décisions de manière autonome et assumer la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.
- Détecter sous leur propre responsabilité les écarts de la norme durant la période de fertilité et assumer la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.
- Détecter les processus pathologiques, argumenter leurs actions autonomes et spécifiques, et assumer en collaboration interprofessionnelles les interventions de soins, thérapeutiques et palliatives.
- Promouvoir avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

Rôle du communicateur ou de la communicatrice

En tant que communicateurs et communicatrices, les sages-femmes favorisent une relation de confiance dans leur environnement et transmettent des informations de manière ciblée

- Pratiquer une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.
- Accompagner la femme, le partenaire, le fœtus, le nouveau-né, le couple et la famille dans la continuité, pendant les périodes de préconception, de grossesse, durant l'accouchement, les suites de couches, le post-partum et l'allaitement.
- Maintenir la communication même dans des situations à évolution rapide qui nécessitent des décisions immédiates, en incluant toutes les personnes concernées et en garantissant la qualité du processus décisionnel.
- Utiliser les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'exprimer dans un langage accessible et employer de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

Rôle du collaborateur ou de la collaboratrice

En tant que collaborateurs et collaboratrices, les sages-femmes participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle.

- Conduire une collaboration professionnelle et interprofessionnelle efficace dans le champ socio-sanitaire en tenant compte des compétences de chacun pour une offre en soin optimale auprès des femmes, des enfants et de la famille, tout en affirmant leur rôle professionnel.
- Créer un réseau de soins autour de la femme, du couple et de la famille sur la base des vulnérabilités identifiées. Coordonner en collaboration avec d'autres experts, tout en veillant à une relation de symétrie.

Rôle du manager

En tant que managers, les sages-femmes exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

- Diriger et organiser avec efficacité et efficience les ressources humaines, logistiques, financières et administratives à leur disposition afin d'offrir des prestations optimales à la femme, à l'enfant et à la famille, à l'équipe interdisciplinaire et à la société.
- Evaluer et documenter en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Anticiper leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences, expériences et intuition.

Rôle du promoteur ou de la promotrice de la santé

En tant que promoteurs et promotrices de la santé, les sages-femmes s'appuient sur leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et la qualité de vie des femmes et des collectivités.

- S'engager pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille quelles que soient les composantes socio-culturelles.
- Encourager la femme et la famille à être responsables de leur propre santé et de celle de leurs enfants et en renforcer leurs aptitudes propres.
- Participer à des programmes de promotion de la santé et de prévention.

Rôle de l'apprenant-e et du formateur ou de la formatrice

En tant qu'apprenant-e-s, les formateurs et les formatrices, les sages-femmes démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

- Analyser et concevoir leurs propres processus de formation en argumentant, en questionnant, et en ancrant leurs décisions dans des données probantes pertinentes et spécifiques à la profession.
- Analyser les résultats scientifiques de manière systématique et critique, articuler les expériences cliniques et données probantes et transférer efficacement ces acquis dans la pratique.
- Participer à des recherches appliquées dans leur domaine professionnel, en interdisciplinarité et en inter professionnalité, et transmettre par des méthodes adéquates les savoirs et connaissances spécifiques sage-femme aux femmes, familles et équipes interprofessionnelles.
- Porter individuellement et collectivement un regard critique et réflexif sur la pratique professionnelle actuelle. Identifier les questionnements, détecter les lacunes et contribuer en permanence au développement de la profession.

Rôle du professionnel

En tant que professionnel-le-s, les sages-femmes s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la femme et de la société, se forgent une éthique personnelle et une éthique partagée, et prennent soin de leur propre santé.

- Assumer une responsabilité éthique dans des contextes socio-économiques et politiques variés et être garant de la qualité de leurs prestations en faveur des femmes, des enfants et des familles.
- Déterminer leurs actions à l'intérieur d'un cadre légal, reconnaître et énoncer les limites de leurs compétences propres. Détecter les situations qui nécessitent une collaboration professionnelle avec d'autres acteurs du système de santé.
- Acquérir en permanence des connaissances professionnelles actualisées et adapter leurs pratiques à ces dernières.
- Défendre, auprès d'un large public, l'importance de leur profession et de son évolution. S'engager pour une pratique compétente et de haute qualité, adaptée aux besoins des femmes et des familles.

Service de formation CHVR